

RAPPORT WSRW - MARS 2015

# P POUR PILLAGE

**Les exportations marocaines  
des phosphates du Sahara  
Occidental occupé**

*Les compagnies de fertilisants d'une douzaine de pays importent le phosphate controversé du Sahara Occidental, territoire sous occupation marocaine illégale. Ce rapport révèle celles qui ont importé en 2014.*

# 2014



**WSRW** WESTERN SAHARA  
RESOURCE WATCH

**PUBLICATION :**

WELLINGTON, NOUVELLE-ZÉLANDE,  
LE 16 MARS 2015

Publié avec le généreux soutien  
financier de Industri Energi.

**PHOTOS:**

BERSERK PRODUCTIONS (P 1),  
WSRW.ORG (P 2, 3, 19, 21, 25,  
26, 27), RICK VOICE (P15), CHRIS  
HOWELL (P 19), ROBIN MAINDONALD  
(P.20).

**PAGE D'ACCUEIL :**

Le plus long tapis roulant  
convoyeur au monde transporte le  
phosphate des mines de Bou Craa  
jusqu'à la côte.

**ISBN:**

978-82-93425-01-4

**DESIGN:**

LARS HØIE

Le rapport peut être utilisé librement,  
en version imprimée ou en ligne. Pour  
des commentaires ou des questions  
sur ce rapport, contactez  
[coordinator@wsrw.org](mailto:coordinator@wsrw.org)

Western Sahara Resource Watch  
(WSRW) est une organisation  
internationale basée à Bruxelles.  
WSRW travaille en solidarité avec le  
peuple du Sahara Occidental, pour  
enquêter et informer sur le pillage des  
ressources du Sahara Occidental par  
le Maroc.

[www.wsrw.org](http://www.wsrw.org)

[www.twitter.com/wsrw](https://www.twitter.com/wsrw)

[www.facebook.com/wsrw.org](https://www.facebook.com/wsrw.org)

Pour renforcer nos recherches  
et intensifier nos campagnes  
internationales WSRW a besoin de  
votre aide. Pour tout don, consultez les  
détails de paiement à WSRW sur [www.wsrw.org](http://www.wsrw.org).

**LISTE DES ABBREVIATIONS :**

<b>DWT</b>	<i>Port en lourd</i>
<b>Mt</b>	<i>Tonnes métriques</i>
<b>OCP</b>	<i>Office Chérifien des Phosphates SA</i>
<b>ONU</b>	<i>Organisation des Nations Unies</i>
<b>US \$</b>	<i>Dollar américain</i>



*34 millions de dollars de phosphates ont été expédiés en 2014 du Sahara Occidental occupé vers la Nouvelle-Zélande. Le montant est égal à la totalité de l'aide humanitaire multilatérale que les réfugiés du Sahara Occidental reçoivent chaque année.*

# SYNTHÈSE

*Toute vie sur la planète, et donc toute la production agricole, dépend du phosphore, symbole chimique P. Cet élément se trouve dans le minerai de phosphate et est transformé en engrais.*

*Pour le peuple du Sahara Occidental, leur P ne se transforme pas en bénéfice. Au contraire.*

Pour la seconde fois, Western Sahara Resource Watch publie aujourd'hui un éventail détaillé des compagnies impliquées dans l'achat des phosphates du Sahara Occidental. Le minerai de phosphate illégalement exploité par le gouvernement marocain au Sahara Occidental est la principale source de revenus marocains tirés des territoires occupés contre le droit international. Les représentants du peuple sahraoui se sont toujours déclarés ouvertement contre ce commerce, et l'ont exprimé devant l'ONU, en général, et aux entreprises spécifiques.

La liste présentée dans ce rapport est complète pour l'année civile 2014, et nomme tous les chargements de phosphates du Sahara Occidental occupé. Ce rapport attribue les achats de la production du Maroc au Sahara Occidental en 2014 à neuf importateurs identifiés et à un autre importateur inconnu, dans neuf pays différents.

Le rapport détaille un volume d'exportation total du Sahara Occidental de 2,1 millions de tonnes en 2014, embarquées sur 44 vraquiers, pour une valeur estimée à 230 millions de \$US. Soit une sensible diminution des ventes par rapport à 2013, démontrée dans le rapport. Parmi les compagnies, Agrium Inc (Canada) et Lifosa AB (Lituanie) à elles seules totalisent 58 % de tous les achats de phosphate du Sahara Occidental pour 2014.

Sur les neuf entreprises identifiées comme importatrices en 2014, cinq sont cotées dans des marchés boursiers internationaux ou sont détenues en majorité par des entreprises qui y sont répertoriées. Toutes ont été mises sur liste noire par les investisseurs éthiques du fait de ce commerce.

Sur les quatre compagnies restantes non cotées en bourse, deux sont des coopératives d'agriculteurs en Nouvelle-Zélande, et deux sont entièrement ou partiellement détenues par le gouvernement du Venezuela.

Ce rapport est une version mise à jour du rapport « P pour Pillage » publié en 2014, et basé sur des données d'expédition de 2012 et 2013. Les détails de la correspondance avec les entreprises, et une liste des entreprises « sous observation », sont dans le rapport de l'année dernière.

WSRW appelle toutes les entreprises impliquées dans ce commerce à mettre fin immédiatement à tous les achats de phosphate du Sahara Occidental jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée au conflit. Les investisseurs sont invités à interpeller les compagnies, ou à désinvestir si aucune mesure n'est prise.



# LA CONTROVERSE

La revendication de souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental n'est reconnue par aucun État, ni par l'ONU. Cette revendication a été rejetée par la Cour Internationale de Justice<sup>1</sup>.

Le Bureau des affaires juridiques des Nations Unies a analysé la légalité de l'exploration et exploitation pétrolière au Sahara Occidental, une activité d'extraction des ressources - maintenant dans sa phase d'exploration - qui est d'une nature similaire. L'ONU a conclu que « si des activités de prospection et d'exploitation devaient être entreprises au mépris des intérêts et de la volonté du peuple du Sahara occidental, elles contreviendraient aux principes de droit international applicables aux activités touchant aux ressources minérales des territoires non autonomes.<sup>2»</sup>

Pourtant, quelques semaines seulement après l'invasion du territoire en 1975, le phosphore de la mine de Bou Craa au Sahara Occidental était exporté vers des entreprises d'engrais en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Europe et en Australasie. La mine de Bou Craa est gérée par l'Office Chérifien des Phosphates SA (OCP), compagnie nationale marocaine de phosphate, et est aujourd'hui la plus grande source de revenu au Sahara Occidental pour le Maroc.

Les Phosphates de Boucraa SA (Phosboucraa) est une filiale à part entière de l'OCP. Ses principales activités sont l'extraction, l'enrichissement, le transport et la commercialisation de minerai de phosphate de la mine de Bou Craa, ainsi que la gestion de l'usine portuaire de traitement située sur la côte Atlantique, à El Aaiun. L'OCP déclare que la capacité annuelle de production des mines du Sahara Occidental est de 2,6 millions de tonnes.<sup>3</sup> Bien que l'OCP affirme que les mines Bou Craa ne représentent que 1% de toutes les réserves de phosphate exploitées par le Maroc<sup>4</sup> pas moins d'un quart de la roche de phosphate exportée part de El Aaiun<sup>5</sup>. La qualité exceptionnelle du minerai de phosphate du Sahara Occidental en fait un produit très convoité pour les producteurs d'engrais.

Cependant, cette histoire pourrait toucher à sa fin.



Le gisement de phosphate de Bou Craa est composé de deux couches. Jusqu'à présent, seule la couche supérieure était extraite. Cette couche contient notamment la roche de phosphate de la plus haute qualité de toutes les réserves contrôlées par l'OCP. En 2014, les mines de phosphate de Bou Craa sont passées à l'exploitation de la deuxième couche, d'une qualité inférieure.<sup>6</sup> Le Maroc a maintenant vendu la totalité du phosphate de haute qualité qui aurait dû être disponible au peuple sahraoui dès leur autodétermination.

L'OCP affirme aussi que Phosboucraa est le plus grand employeur privé de la région, avec plus de 2200 employés<sup>7</sup> dont plus de la moitié sont dits être recrutés localement. L'OCP affirme également que Phosboucraa est un acteur majeur de la viabilité économique et du bien-être des habitants de la région. L'OCP vante également l'impact social de Phosboucraa, affirmant verser des pensions aux retraités, offrir des avantages médicaux et sociaux pour les employés, les retraités et leurs familles, etc.<sup>8</sup>

L'OCP présente les prétendus avantages économiques et sociaux comme justification à son exploitation de mines de phosphate à l'extérieur des frontières internationalement reconnues du Maroc.<sup>9</sup>

Maroc utilise le phosphate de Bou Craa dans son lobbying politique afin d'obtenir l'assentiment informel des autres pays pour son occupation illégale. Un document officiel marocain, divulgué en 2014, affirme que les ressources du Sahara Occidental, y compris le phosphate, doivent être utilisées « pour impliquer la Russie dans des activités au Sahara ». Le document poursuit en disant que « en retour, la Russie pourrait garantir un gel sur le dossier Sahara au sein de l'ONU.<sup>10</sup> »



Les retraités du phosphate, anciens employés de l'Espagne avant 1975, revendiquent toujours le respect de leurs droits au Sahara Occidental. Photo de 2011.

**« Le Sahara Occidental est sous occupation marocaine depuis 1975 et figure sur la liste onusienne des territoires non autonomes qui doivent être décolonisés. Le conseiller juridique de l'ONU a déclaré en janvier 2002 que l'exploration des ressources minérales au Sahara Occidental sans le consentement local violerait le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. »**

Fonds de pension du gouvernement Suédois, AP- Fonden, sur l'exclusion de PotashCorp et Incitec Pivot de ses portefeuilles.<sup>11</sup>

**“[La compagnie] importe des ressources naturelles qui sont extraites en opposition avec les normes des droits de l'Homme.”**

La plus grande banque du Danemark, la Danske Bank, sur la cession de PotashCorp, Wesfarmers, FMC Corp et Incitec Pivot, 2009.<sup>12</sup>

**“Les achats de phosphates du Sahara Occidental par Agrium selon un contrat à long terme avec l'OCP constitue un risque inacceptable de complicité dans la violation des règles éthiques fondamentales, et contrevient ainsi aux directives de KLP pour un investissement responsable.”**

La compagnie d'assurance norvégienne KLP concernant ses désinvestissements d'Agrium Inc.<sup>13</sup>

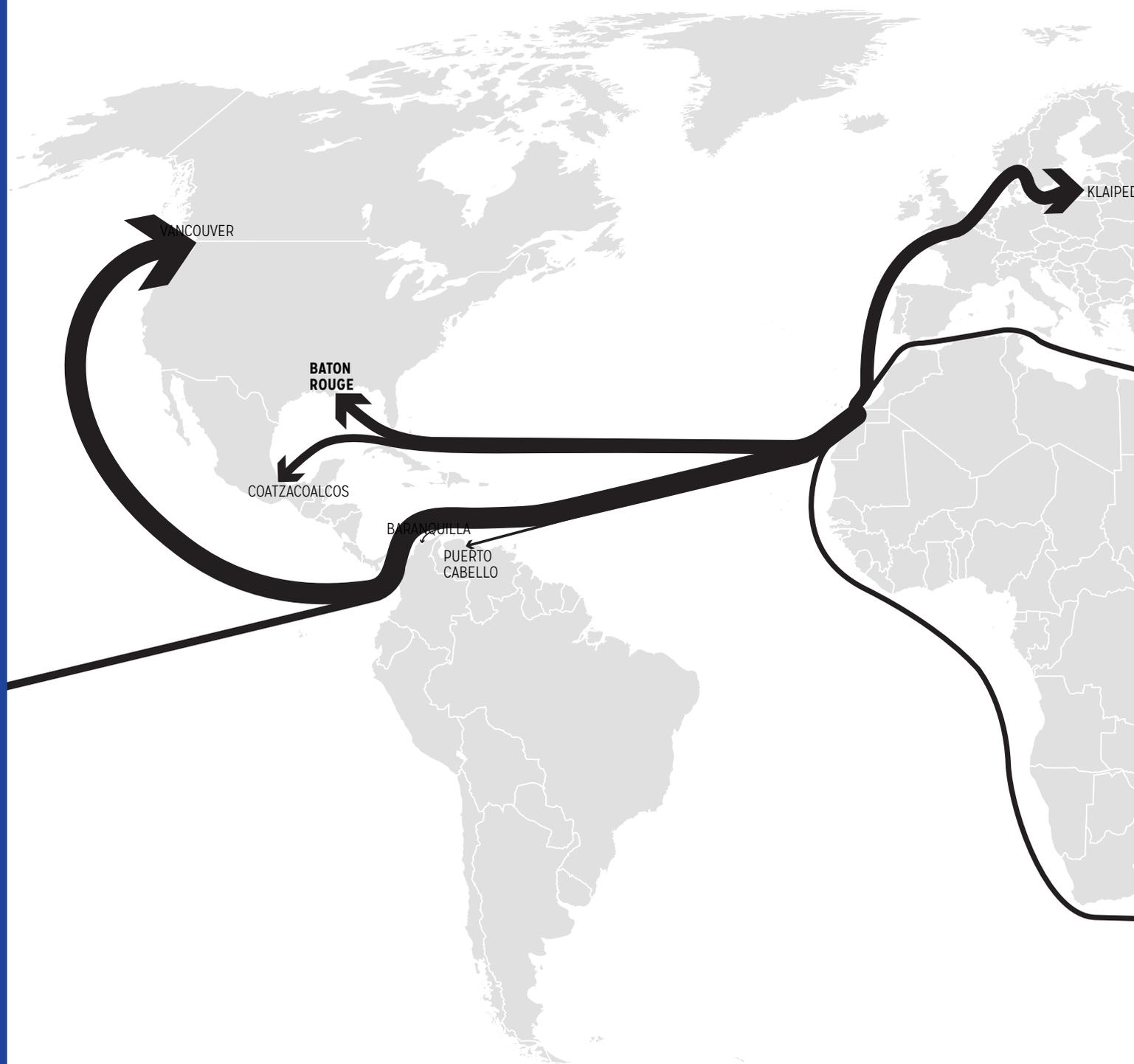
**« Puisqu'il s'agit de ressources non renouvelables, celles-ci seront perdues pour la population locale en exil, alors même que le statut du territoire doit changer dans le futur et que la population locale en exil peut revenir. Le point de vue du Conseil d'éthique est donc que les activités de l'OCP au Sahara Occidental doivent être considérées comme manifestement contraires à l'éthique. »**

Le Conseil d'éthique du fonds norvégien souverain, 15 novembre 2010, expliquant les 350 millions de dollars US de cession de PotashCorp et FMC Corp.<sup>14</sup>

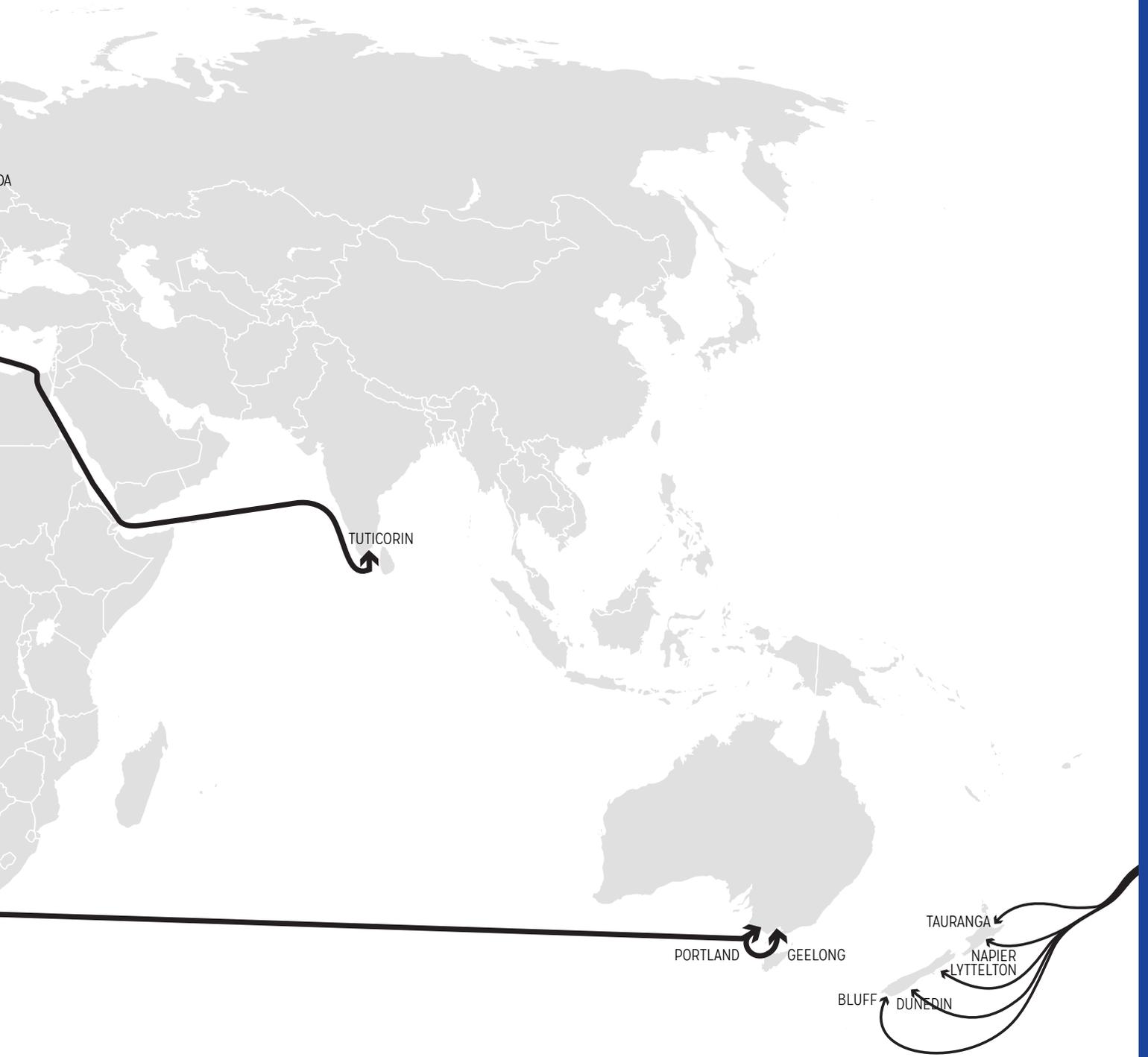
**“Exploitation illégale des ressources naturelles”**

Fonds de Compensation commun au régime général de pension, Luxembourg, 15 novembre 2014, sur la mise sur liste noire de toutes les compagnies impliquées dans le phosphate.<sup>15</sup>

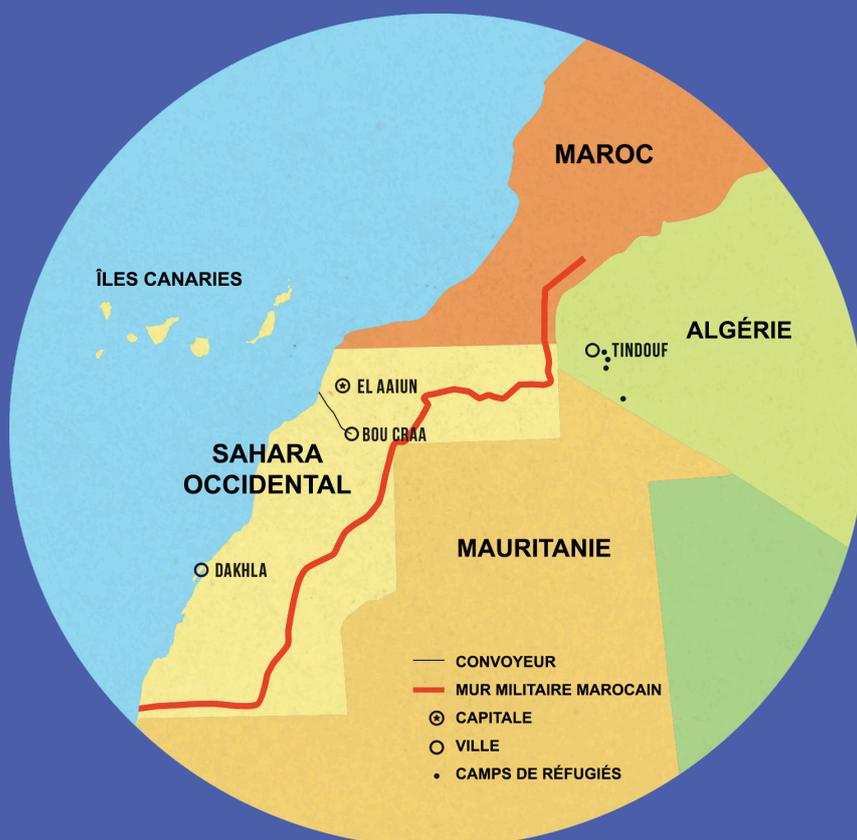
# LES EXPÉDITIONS



*En 2014, 2,1 millions de tonnes de phosphate ont été transportées hors du Sahara Occidental. WSRW a tracé leur route.*



# LA PRISE DE CONTRÔLE MAROCAINE DE LA MINE DE BOU CRAA



**1947** : Les réserves de phosphate du Sahara Occidental sont découvertes 130 km au sud-est de El Aaiun dans un endroit appelé Bou Craa. La découverte de réserves de phosphate est la première source potentielle de revenus miniers pour la puissance coloniale espagnole.<sup>16</sup>

**Juillet 1962** : L'Empresa Nacional Minera del Sahara est fondée pour exploiter les mines, qui sont détenues par une entreprise du secteur industriel public espagnol.

**Mai 1968** : L'entreprise est rebaptisée Fosfatos de Bucraa, SA, également connu comme Fosbucraa.

**1972** : Les Espagnols commencent à exploiter les mines. De nombreux Espagnols sont employés dans les mines, de même que les Sahraouis, la population autochtone du Sahara espagnol, nom sous lequel le territoire est connu à l'époque.

**1974** : Une mission de l'ONU envoyée au Sahara espagnol en vue de la prévision d'un référendum prédit que le Sahara Occidental pourrait bien devenir le deuxième exportateur mondial de phosphates, après le Maroc.

**1975** : La montée de la pression internationale pour décoloniser pousse l'Espagne à parvenir à une stratégie de retrait du Sahara espagnol. Le maintien d'une revendication sur les gisements de phosphate était un facteur clé pour la puissance coloniale. Échouant à décoloniser le Sahara Occidental correctement en permettant au peuple du territoire d'exercer son droit à l'autodétermination, l'Espagne conclut un accord avec le Maroc à travers les accords de Madrid. L'Espagne transfère illégalement l'administration du territoire sur le Maroc et la Mauritanie, tout en conservant une part de 35 % des mines de Bou Craa. Aucun État au monde, ni l'ONU, ni le peuple du Sahara Occidental, n'a reconnu le transfert de l'autorité de l'Espagne à ces deux États. La Mauritanie s'est retirée en 1979 et a admis s'être trompée.

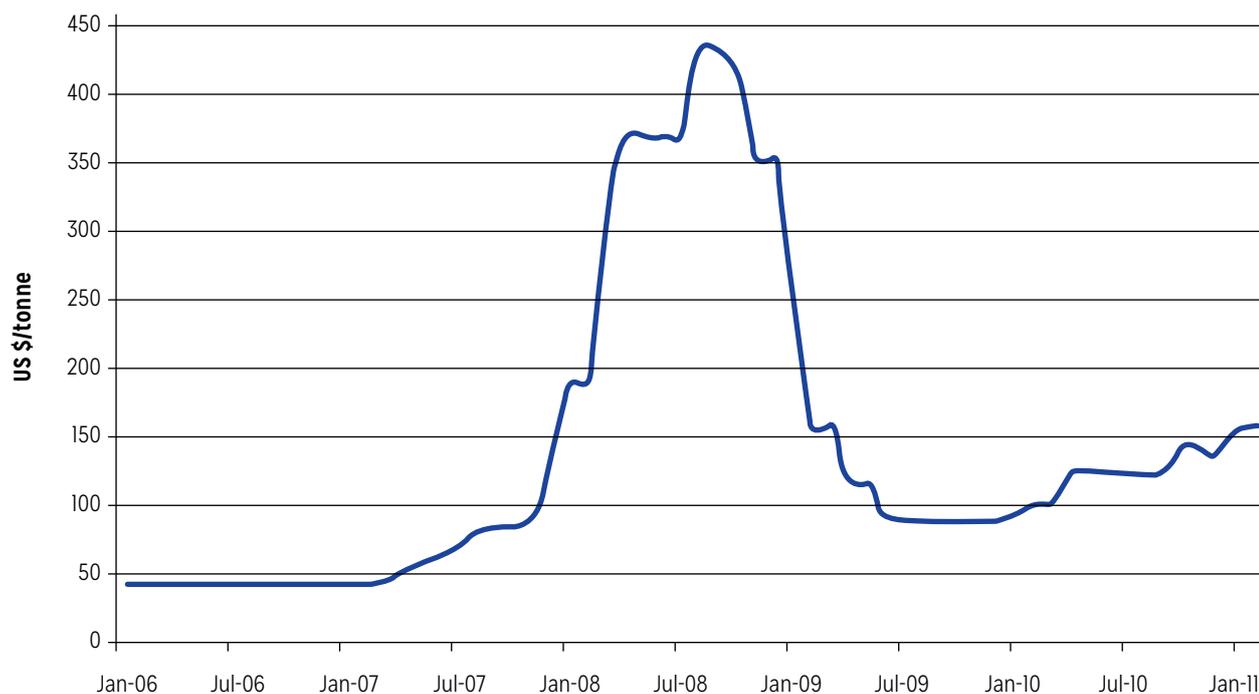
Dans le même temps, retrouvant son autorité après deux échecs de coups d'État, le roi Hassan II du Maroc ordonne à l'armée marocaine d'envahir le Sahara Occidental. Le Roi a peut-être espéré que cela donnerait au Maroc un meilleur levier pour déterminer les prix mondiaux du phosphate, comme l'OPEP sur le prix du pétrole.<sup>17</sup>

**1<sup>er</sup> Janvier 1976** : Les accords de Madrid entrent en vigueur et après une période de transition de 16 mois l'OCP prend en charge la gestion des mines.<sup>18</sup>

**2002** : L'Espagne vend sa part de 35% de Bou Craa.

**2015** : Le Maroc continue à exploiter la mine au Sahara Occidental occupé.

## Prix de la roche phosphatée



*Les prix mondiaux du phosphate sont restés autour de 50 dollars/tonne pendant des décennies jusqu'en 2007, quand ils sont montés en flèche. En 2014, la valeur est d'environ 110 dollars/tonne. (Source: Global Phosphorous Research Initiative, [www.phosphorusfutures.net](http://www.phosphorusfutures.net))*

### UNE FORTE EXPORTATION

Selon les conclusions de WSRW, l'extraction était de 1,8 million de tonnes en 2012, de 2,2 millions de tonnes en 2013 et de 2,1 millions de tonnes en 2014. OCP estime le stock à 500 millions de tonnes.<sup>19</sup>

Jusqu'en 2006, l'exportation du phosphate est en moyenne de 1,1 million de tonnes par an, soit une production nettement en dessous de la capacité de 2,6 millions de tonnes.<sup>20</sup> À la fin des années 1970, la production a cessé pendant trois ans lors du conflit armé sur le territoire, et n'a atteint progressivement 2 millions de tonnes qu'à la fin des années 1990. Bou Craa contribue aujourd'hui à environ 10 % du total des volumes extraits par l'OCP<sup>21</sup>, et à environ 25% du total des ventes de phosphate.<sup>22</sup>

### DE GRANDS PROJETS

Un programme d'investissement et de développement d'une valeur de 2,45 milliards de dollars US est développé par l'OCP pour la période 2012-2030. Durant cette période, le programme est dit viser à moderniser la mine de Bou Craa, à développer l'extraction des couches de phosphate plus profondes, à créer des produits à plus forte valeur ajoutée pour les exportations, à accroître la capacité du port d'El Aaiun pour les activités sur le phosphate et à élargir les projets de développement sociaux et durables dans la zone de Bou Craa.<sup>23</sup>

L'OCP indique que, dans le cadre de son programme d'investissement à long terme, des investissements de développement industriel sont prévus, tels que les investissements miniers (d'une valeur d'environ 250 millions \$ US), qui comprendront la construction d'une unité de flottation/lavage, la modernisation des équipements d'extraction, de nouvelles

infrastructures pour extraire des couches de phosphate inférieurs.<sup>24</sup>

### PIC P

Le phosphate est un composant essentiel des engrais desquels dépendent la production et la sécurité alimentaire mondiale. Il existe depuis quelque temps des préoccupations sur cette dépendance de la population mondiale à une réserve limitée de phosphore, et sur ses implications sur la productivité agricole, les prix des aliments et de la nourriture de la population mondiale, en particulier dans les pays en développement. Le terme « pic phosphore » a rejoint la notion de « pic pétrolier » dans le lexique des pénuries du 21<sup>ème</sup> siècle. Il n'existe aucun substitut au phosphore dans l'agriculture.<sup>25</sup>

La zone Maroc, et Sahara Occidental, actuellement gérée par le Maroc représente les plus grandes réserves de phosphate au monde et fait du Maroc le troisième plus grand producteur de phosphates dans le monde.<sup>26</sup>

Le besoin mondial croissant en minerai de phosphate et en engrais a été un des facteurs des fluctuations étranges des prix du marché du minerai depuis 2008. Comme les prix de la demande alimentaire mondiale et de l'alimentation ont augmenté, il y a eu une demande accrue de phosphate. Cette tendance des prix est restée constante de 2011 à début 2013, avant de diminuer progressivement de 180 \$/tonne en début d'année à 105 \$/tonne en fin d'année. Dans ce rapport, le prix moyen du phosphate est calculé pour 2014 à 110 \$/tonne.

# LES EXPORTATIONS

	2013	2014
Quantité de phosphate exportée	2 200 000 tonnes	2 100 000 tonnes
Valeur du phosphate exporté	330 millions \$	230 millions \$
Coût estimé de la production	80 millions \$	80 millions \$
Recette estimée pour l'OCP	250 millions \$	150 millions \$
Valeur du plus gros chargement sorti du territoire	12 millions \$	8,7 millions \$
Valeur du plus petit chargement sorti du territoire	1,5 millions \$	1,7 millions \$
Nombre de navires partis avec du phosphate du territoire	48	44
Montant moyen de phosphate exporté dans chaque navire	46 000 tonnes	48 000 tonnes
Valeur moyenne de phosphate exporté à chaque expédition	6,9 millions \$	5,25 millions \$
Prix annuel moyen de minerai de phosphate de Bou Craa utilisé pour les calculs dans ce rapport	150 \$	110 \$

## METHODOLOGIE

Ce rapport est établi à partir des données recueillies dans le cadre du suivi continu des navires. Les prix des phosphates ont été établis avec la tarification des produits commerciaux du site « Index Mundi », comparé à d'autres sources. Les quantités de phosphate chargées dans les navires ont généralement été calculés à 95 % du fret total du navire (et du combustible de soute et réserves), capacité exprimée en port en lourd (DWT). Dans les cas où les navires étaient de moins de 40.000 tonnes de port en lourd, le facteur de 95% a été réduit pour tenir compte de la quantité relative plus élevée du carburant et des provisions. Les navires ont été suivis et leurs arrivées confirmées aux destinations indiquées.

Lorsque cela est possible, les montants estimés ont été vérifiés par le biais de documents d'expédition, y compris les connaissements et reçus d'arrivée au port.

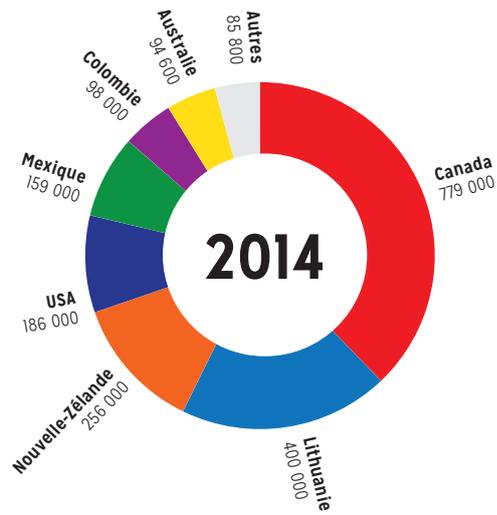
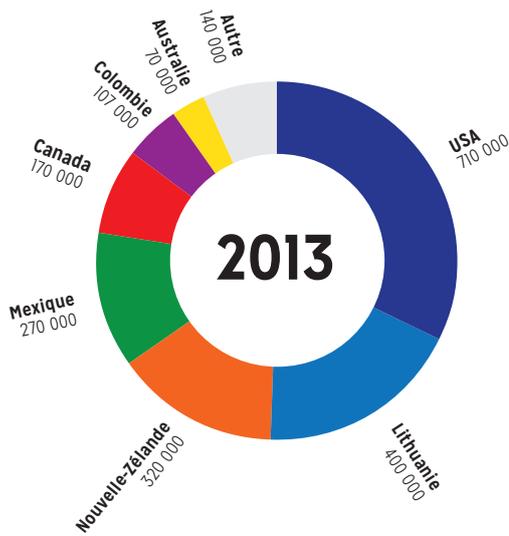
WSRW pense avoir détecté, suivi et pris en compte tous les navires au départ du port de El Aaiun pour 2014. Cependant WSRW ne peut exclure une possibilité que certains navires n'aient pas été détectés.

## PROBLÈMES PORTUAIRES

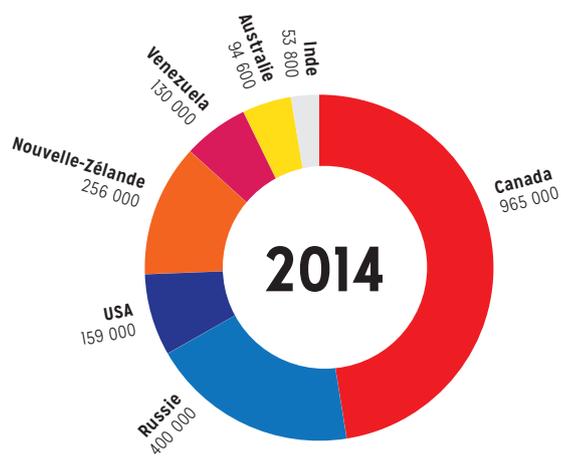
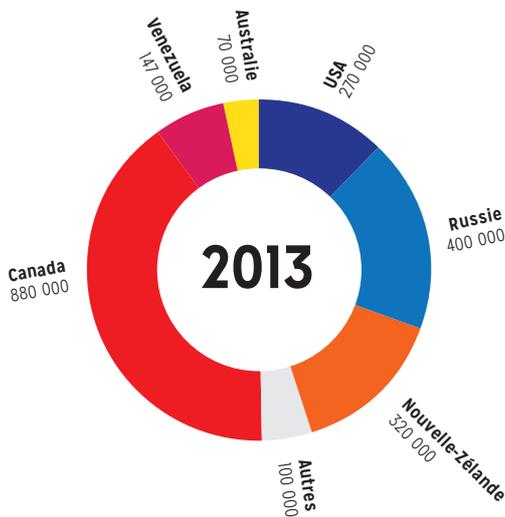
L'année 2014 a connu un démarrage lent en raison de conditions météorologiques défavorables et de la houle anormalement élevée en mer, ce qui a retardé le chargement de phosphate au quai d'El Aaiun<sup>27</sup>

Fin 2014, le quai de chargement du phosphate au sud de El Aaiun aurait été endommagé ou inaccessible. Le volume exporté est resté constant jusqu'à la mi-novembre 2014, quand le problème est apparu, sans changement jusqu'à la fin de l'année. Aucune expédition n'a été faite après le 19 novembre, et le 31 décembre trois navires sont restés à l'ancre à proximité en attente de charger. Cette absence de chargement à partir de mi-novembre a réduit le volume exporté pour 2014.

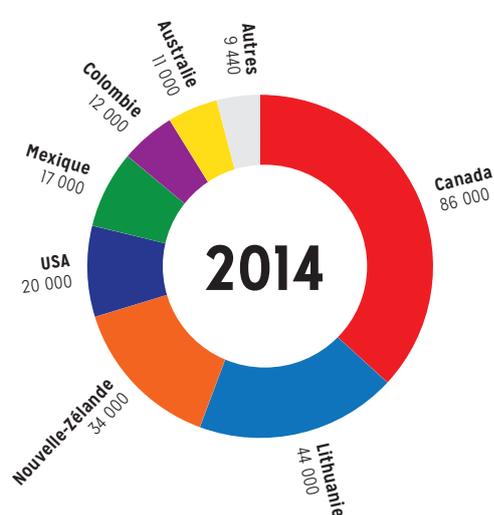
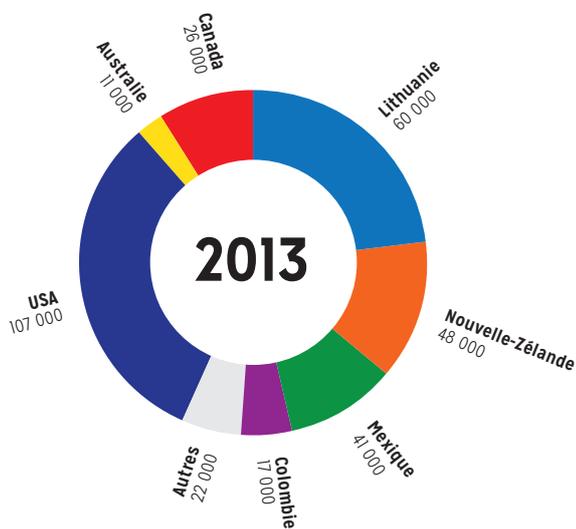
IMPORTATIONS PAR PAYS IMPORTATEURS. EN TONNES MÉTRIQUES



CLIENTS PAR NATIONALITÉ DE LA COMPAGNIE. EN TONNES MÉTRIQUES.



VALEUR PAR PAYS IMPORTATEUR. EN \$ US



# LES IMPORTATEURS, 2014

Rang	Nom de la compagnie	Pays de la maison mère	Destination de l'importation	Nombre de chargements	Poids de l'achat de phosphate (tonnes)	Valeur des phosphates achetés (USD)
1	Agrium Inc.	Canada	Vancouver, Canada	14	779 000	85 690 000 \$
2	Lifosa AB	Russie	Klaipeda, Lithuanie	7	400 000	44 000 000 \$
3	Potash Corporation of Saskatchewan Inc.	Canada	Geismar, USA	3	186 000	20 460 000 \$
4	Innophos Mexicana	USA	Coatzacoalcos, Mexique	3	159 000	17 490 000 \$
5	Ballance Agri-Nutrients Ltd.	Nouvelle-Zélande	Tauranga, Nouvelle-Zélande	3	156 000	17 160 000 \$
6	Ravensdown Ltd	Nouvelle-Zélande	Lyttelton/Napier, Nouvelle-Zélande	3	100 000	17 050 000 \$
7	Monomeros SA	Venezuela	Barranquilla, Colombie	6	98 000	12 170 000 \$
8	Incitec Pivot Ltd	Australie	Portland/Geelong, Australie	3	94 600	10 780 000 \$
9	(Inconnu)	Inde	Tuticorin, Inde	1	53 800	5 920 000 \$
10	Tripoliven CA	Venezuela	Puerto Cabello, Venezuela	1	32 000	3 520 000 \$



*Les anciens travailleurs du Phosphate manifestent au Sahara Occidental, 2010.*

# LES COMPAGNIES IMPLIQUÉES DANS LE COMMERCE

Neuf entreprises et coopératives impliquées dans les importations de phosphates du Sahara Occidental ont été identifiées. Une importation indienne reste imprécise. Elles sont classées dans l'ordre de leur implication en 2014.

# 1

## AGRIUM INC

(CANADA)



Le canadien Agrium a commencé à importer des phosphates du Sahara Occidental pour la première fois au cours de l'automne 2013. Le vraquier Ultra Bellambi vu à son entrée dans le port de Vancouver avec des phosphates provenant du territoire occupé. Ultra Bellambi était le deuxième chargement sahraoui reçu par Agrium.

Agrium Inc est un producteur et distributeur mondial de nutriments pour les marchés agricoles et industriels. Agrium est une société anonyme, basée à Calgary, au Canada. La compagnie est cotée aux bourses de New York et de Toronto.

Agrium Inc a signé un contrat avec l'OCP en 2011, et annoncé qu'il allait commencer à importer dans la seconde moitié de 2013.<sup>28</sup> Les phosphates importés pour remplacer une source épuisée au Canada, ont été déclarés comme provenant de « Maroc ». Cependant, ils viennent du Sahara Occidental. Un premier chargement est arrivé dans le port canadien de la côte ouest de Vancouver en octobre 2013.<sup>30</sup> Agrium Inc prend le phosphate débarqué à quai à Vancouver, le transporte par chemin de fer vers une usine de fabrication d'engrais à Redwater, dans la province d'Alberta.

Bien que la compagnie n'achète le minerai de phosphate de Bou Craa que depuis moins de deux ans, elle a rapidement revendiqué le titre de plus grand importateur annuel. Même si sa première livraison 2014 a été reçue en mai, Agrium a reçu 14 cargaisons totalisant environ 779 000 tonnes, pour un montant de 85 690 000 de dollars. C'est une importante augmentation des importations par rapport à celles de l'entreprise en 2013 qui étaient de trois expéditions avec un tonnage combiné de 170 000 tonnes, d'une valeur d'environ 26 millions de dollars.

La compagnie n'a pas voulu commenter la quantité des importations, citant des « dispositions de confidentialité de notre accord avec l'OCP » dans une réponse à la lettre de WSRW du 5 février 2014. Agrium affirme qu'il est « guidé par les positions des gouvernements canadien et américain sur le Sahara Occidental ». Les évaluations juridiques dont la société prétend se justifier « sont bien sûr des conseils juridiques confidentiels ».<sup>32</sup>

## 2

## LIFOSA AB

(LITHUANIE/RUSSIE)



Le navire Ulusoy II décharge des phosphates du Sahara Occidental dans le port de Klaipeda, en Lituanie, le 7 juillet 2014. Lifosa a été le deuxième plus grand importateur de phosphate du territoire occupé en 2014.

Lifosa AB est une compagnie spécialisée dans la fabrication d'engrais qui est basée à Kedainiai, en Lituanie. Elle est cotée à la Bourse NASDAQ QMX de Vilnius. Lifosa AB est devenue une filiale de l'entreprise d'engrais russe EuroChem en 2002. La compagnie reçoit sa roche de phosphate du Sahara Occidental dans le port de Klaipeda, en Lituanie.

Pour la deuxième année consécutive, Lifosa AB est le deuxième plus grand importateur de minerai de phosphate du Sahara Occidental avec, à nouveau, une importation d'environ 400 000 tonnes, pour une valeur d'environ 44 millions de dollars. Toutefois, en raison de la perte de capacité de chargement au port El Aaiun de mi-novembre à la fin de l'année, Lifosa n'a pas reçu une dernière expédition de fin d'année d'environ 65 000 tonnes. La compagnie a reçu en conséquence le même volume qu'en 2013, pour une valeur d'environ 60 millions de dollars.

WSRW a publié par erreur dans le rapport P pour Pillage de l'année dernière ne pas avoir reçu de réponse à sa lettre à EuroChem de mars 2014. EuroChem a écrit à WSRW le 28 mars 2014, expliquant ses projets d'action à court et long terme pour diversifier ses achats externes de phosphate, ce qui signifierait un moindre volume d'importation par l'OCP et son entreprise illégale au Sahara Occidental. La compagnie avait d'autre part affirmé qu'elle envisageait d'entreprendre une analyse sur place au Sahara Occidental.<sup>33</sup>

WSRW n'a pas pu confirmer la réalisation d'une telle évaluation. Les chiffres des importations de Lifosa AB démontrent également que les stratégies annoncées de réduire les importations du Maroc n'ont pas encore été mises en œuvre, puisque les volumes d'importation restent au même niveau que les années précédentes. WSRW a envoyé de nouveaux courriers à EuroChem les 13 septembre 2014 et 5 février 2015, auxquels aucune réponse n'a été reçue au moment de la publication du présent rapport.<sup>34</sup>

### 3

## POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC

(USA/CANADA)

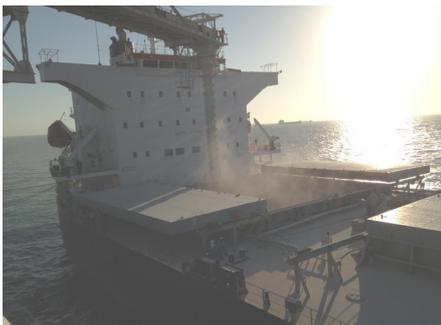
Potash Corporation of Saskatchewan Inc (PotashCorp) est la compagnie détenant le record d'importation en provenance du Sahara Occidental occupé. Ayant hérité de Arcadian Corp, lors de l'acquisition de cette compagnie en 1996, d'un contrat d'importation datant des années 80, PotashCorp a acheté la roche de phosphate sahraoui sans discontinuer à travers une filiale américaine en propriété exclusive pendant près de deux décennies.

PotashCorp est basée à Saskatchewan, au Canada et est cotée à la bourse de Toronto (TSX-PCS). PotashCorp détient une usine d'acide phosphorique à Geismar, en Louisiane, États-Unis, où le minerai de phosphate du Sahara Occidental est importé et traité. La société importe par le biais d'accords à long terme conclus avec la compagnie nationale marocaine OCP, et les prix et les volumes sont fixés à des dates prescrites par la négociation.

PotashCorp a été le troisième plus grand importateur des minerais de phosphate de Bou Craa en 2014, alors qu'il était à la première place de 2013. En forte baisse d'achats de 710 000 tonnes par rapport à l'année 2013, PotashCorp a importé 186 000 tonnes, en trois grandes expéditions de mai à octobre 2014.

Au fil des ans, PotashCorp a plusieurs fois changé sa déclaration de position sur le Sahara Occidental, un document intitulé « le minerai de phosphate du Sahara Occidental ». La quatrième et dernière révision a été publiée en août 2014 et continue à déformer l'avis juridique de l'ONU de 2002 sur la légalité de l'exploration et l'exploitation des ressources minérales au Sahara Occidental. PotashCorp tente de défendre ses importations en provenance du Sahara occidental en répétant le mantra du gouvernement marocain qu'il est permis d'exploiter les mines de Bou Craa tant que la « population locale » y gagne certains avantages. PotashCorp soutient également que sa participation est non-politique et prétend qu'il ne peut cesser d'importer en raison des engagements contractuels et parce que cela impliquerait un jugement politique qui pourrait avoir une incidence sur le « bien-être économique de la région ».<sup>35</sup> PotashCorp ignore et a même maintenant éliminé toute référence au principe fondamental de l'autodétermination de sa plus récente déclaration de position.<sup>36</sup>

WSRW a interpellé la compagnie sur sa déclaration de position d'août 2014 dans une lettre envoyée le 13 février 2015, mettant en évidence la citation incorrecte de l'avis juridique de l'ONU y figurant. La compagnie oublie la conclusion de l'avis qui pose le respect « des intérêts et de la volonté » du peuple sahraoui comme exigences essentielles à la légalité de toute activité sur les ressources au Sahara Occidental.<sup>37</sup> Aucune réponse n'a été reçue.



Le navire Double Rejoice charge des phosphates, quai de El Aaiun, au Sahara Occidental occupé, le 5 décembre 2012. Le navire est prévu pour PotashCorp, États-Unis. En arrière-plan, une file de vraquiers en attente de chargement. L'usine PotashCorp près de la Nouvelle-Orléans a été pendant des décennies le plus grand importateur de phosphates du Sahara Occidental

## INNOPHOS MEXICANA

(MEXIQUE/USA)

La compagnie importatrice mexicaine Innophos Mexicana SA de C.V. est détenue à 100% par Innophos Holdings, Inc, cotée au NASDAQ. Innophos a signé avec l'OCP en 1992 un accord valide jusqu'en septembre 2010 pour l'approvisionnement en phosphate, avec une option de prolongation jusqu'à la fin décembre 2010.<sup>38</sup> Cependant, après l'expiration de cet accord, WSRW a observé la poursuite des expéditions depuis El Aaiun vers leur port d'importations, Coatzacoalcos, au Mexique. Le plus récent rapport annuel d'Innophos Holdings disponible indique : « nous importons du minerai de phosphate pour notre site de Coatzacoalcos au Mexique à partir de plusieurs fournisseurs mondiaux. Nous sommes actuellement en mesure de traiter avec succès à l'échelle industrielle des quantités de phosphate de cinq fournisseurs différents et pour 2014, nous prévoyons que la majorité de nos besoins sera satisfaite par deux de ces fournisseurs. Auparavant, le site Coatzacoalcos était fourni exclusivement par OCP SA ». Innophos Holdings indique aussi que la compagnie a « préféré pour 2014 des accords avec deux fournisseurs de minerai de phosphate ».<sup>39</sup> Les autorités mexicaines à Coatzacoalcos ont confirmé que Innophos est le destinataire local des phosphates du Sahara Occidental.

Les importations par Innophos de phosphates de la mine de Bou Craa de 2006 à 2008 sont des informations que WSRW a vérifiées.

Innophos Mexicana a reçu trois chargements totalisant 159 000 tonnes de phosphate de la mine de Bou Craa en 2014 pour un montant d'environ 17,5 millions de dollars. Cela représente une baisse significative d'environ 270 000 tonnes par rapport aux importations de l'entreprise en 2013 pour une valeur estimée à 41 millions de dollars.

WSRW a contacté Innophos Holdings Inc, le 5 février 2015, pour se renseigner sur les achats de minerai de phosphate sahraoui par les filiales mexicaines de l'entreprise.<sup>40</sup>

La compagnie n'a jamais répondu aux lettres de WSRW. La société n'a semble-t-il jamais répondu aux demandes de ses actionnaires sur la question.

Un long document pour l'exclusion éthique de Innophos Inc a été écrit par le Fonds de pension du gouvernement norvégien en 2015.<sup>41</sup>



*Coral Queen repéré à Algésiras, en Espagne, en route vers El Aaiun. Le navire a continué directement sur Coatzacoalcos, Mexique. L'importateur local, Innophos, était le troisième plus grand importateur de phosphates en 2013*

## 5

# BALLANCE AGRI-NUTRIENTS LTD

(NOUVELLE-ZÉLANDE)



Le Frederike Selmer au port de Bluff, le 12 mars 2014, après avoir déchargé environ 53 000 tonnes de phosphates du Sahara Occidental. L'importateur local est Ballance Agri-Nutrients

Ballance Agri-Nutrients Limited fabrique, commercialise et distribue des engrais et des produits dérivés en Nouvelle-Zélande. Ballance Agri-Nutrients a des usines de fabrication à Whangarei, Invercargill et Mount Maunganui, en Nouvelle-Zélande. C'est une coopérative détenue par des agriculteurs, et non inscrite en bourse.<sup>42</sup> Ballance était précédemment connue sous le nom BOP Fertiliser. La société a changé son nom pour Ballance Agri-Nutrients Ltd en 2001. Avant cela, BOP Fertiliser a acheté des usines et des actions dans d'autres compagnies néo-zélandaises fabriquant des engrais. Par exemple en 1998, BOP a acheté à Fernz son usine de Whangarei, et obtenu une part de 20 % dans Fernz un an plus tard.<sup>43</sup> À cette époque, Fernz était déjà un client à long terme des phosphates de Bou Craa.

La compagnie a signé un accord à long terme avec l'OCP en 1999, pour la fourniture de Ballance en phosphates.<sup>44</sup> Les cadres de Ballance ont au moins une fois visité les mines de Bou Craa dans le territoire occupé.<sup>45</sup>

Au cours de 2014, Ballance a reçu trois expéditions de roche de phosphates extraites illégalement au Sahara Occidental occupé. Les cargaisons ont un volume combiné estimé de 140 000 tonnes, pour une valeur d'environ 17 millions de dollars. Ainsi, l'entreprise reste au même niveau d'importation que les années précédentes, soit 153 000 tonnes en 2013 et à peu près le même volume en 2012.

WSRW a contacté la compagnie en février 2015 pour demander des détails supplémentaires sur les importations, mais n'a pas reçu de réponse. La compagnie a écrit en 2014, mais sans répondre à aucune des questions de WSRW.<sup>46</sup>

## 6



*Pacific Noble à quai à Taranaki, Nouvelle-Zélande, le 30 mai 2013, déchargeant des phosphates du Sahara Occidental. Classés par pays, la Nouvelle-Zélande est le troisième plus grand importateur de minerai de phosphate provenant du pays occupé.*

## RAVENSDOWN LTD

(NOUVELLE-ZÉLANDE)

Ravensdown Fertiliser Co-operative Limited est un producteur d'engrais pour l'agriculture qui fonctionne en coopérative d'agriculteurs et n'est cotée dans aucune bourse. La coopérative importe vers ses usines de Lyttelton, Napier et Otago, en Nouvelle-Zélande.

En 2014, Ravensdown a reçu trois cargaisons de phosphate sahraoui, pour un montant total estimé à 100 000 tonnes et pour une valeur nette d'environ 17 millions de dollars. C'est presque la moitié des 180 000 tonnes importées par la coopérative en 2013, d'une valeur d'environ 27 millions de dollars. L'importation 2013 était d'un volume presque identique à celui de 2012.

En février 2015, WSRW a interrogé Ravensdown sur ses importations de 2014, mais n'a pas reçu de réponse.<sup>47</sup> L'année dernière, l'entreprise a déclaré à WSRW qu'elle ne souhaitait pas divulguer si elle avait été en contact avec le peuple du Sahara Occidental « en raison de la sensibilité commerciale ». La coopérative a ensuite indiqué s'appuyer sur l'avis du gouvernement néo-zélandais à propos de la question.<sup>48</sup>

## 7

## MONOMEROS COLOMBO VENEZOLANOS S.A.

(COLOMBIE/VENEZUELA)

La compagnie colombienne Monomeros est une compagnie pétrochimique qui produit des engrais, du phosphate de calcium et les produits chimiques industriels. Depuis 2006, la compagnie est une filiale de l'entreprise nationale vénézuélienne de pétrochimie Pequiven (Petroquímica de Venezuela SA).<sup>49</sup>

Le siège social de la compagnie est à Barranquilla, en Colombie, près du port de la ville où elle reçoit ses cargaisons de phosphate sahraouis. Monomeros fonctionne comme une société anonyme, non cotée en bourse.

Monomeros a reçu six cargaisons de phosphate du Sahara Occidental occupé pour l'année civile 2014, totalisant environ 98 000 tonnes, pour une valeur d'environ 12 millions de dollars. Cela représente une légère diminution au regard des importations de 2013 qui étaient de 107 000 tonnes environ pour une valeur estimée à 17 millions de dollars.

WSRW a soulevé la question du Sahara Occidental en février 2015 avec la maison mère de Monomeros, Pequiven, dans une lettre adressée en copie au gouvernement vénézuélien. À ce jour, aucune réponse n'a été reçue.

## 8

# INCITEC PIVOT LTD

(AUSTRALIE)



Incitec Pivot a maintenu ses importations en provenance du territoire occupé depuis plusieurs années. Photo de son usine dans le nord de Geelong

Incitec Pivot Ltd, également appelé IPL, est une multinationale australienne engagée dans la fabrication, le commerce et la distribution d'engrais. Le secteur engrais de la multinationale comprend Incitec Pivot Fertilizers (IPF), Southern Cross International (SCI) et Fertilizers Elimination (Elim).

Incitec Pivot Ltd a importé du Sahara Occidental dans les 30 dernières années. Depuis 2003, quand Incitec Pivot est née d'une fusion entre Incitec Fertilizers et Pivot Limited, la compagnie a importé en continu.

Incitec Pivot a son siège à Melbourne, Victoria en Australie, et est inscrit à l'Australian Securities Exchange. Aujourd'hui, Incitec Pivot est le plus grand fournisseur de fertilisant d'Australie, mais commercialise aussi ses produits à l'étranger, comme en Inde, au Pakistan et en Amérique latine. IPL fabrique un éventail de fertilisants, mais utilise le phosphate sahraoui pour ses produits dits superphosphate fabriqués dans ses usines de Geelong et Portland.

En février 2015, Incitec Pivot a confirmé à WSRW qu'il avait reçu trois cargaisons de roche de phosphate du Sahara Occidental dans l'année civile 2014, correspondant à un volume total de 94 600 tonnes. La compagnie écrit qu'elle « reste convaincue que IPL n'agit pas en violation de la loi australienne ou de droit international à l'égard de l'acquisition de roche de phosphate du Sahara Occidental. »<sup>0</sup>

## TRIPOLIVEN C.A.

(VENEZUELA)

Tripoliven C.A. est une joint-venture entre la compagnie nationale vénézuélienne Pequiven SA, Valquímica SA et la filiale espagnole de FMC Corp, FMC Foret SA.<sup>51</sup> Leur usine d'engrais de Morón, près du port de Puerto Cabello, a dans le passé utilisé la production locale de phosphate du Venezuela, plutôt que d'importer de l'étranger.<sup>52</sup>

WSRW a observé un seul chargement de phosphate de Bou Craa au Sahara Occidental, livré à Tripoliven en juillet 2014, et estimé de 32 000 tonnes.

WSRW a contacté Tripoliven à plusieurs reprises pour s'enquérir de ses importations en provenance du territoire occupé. À notre lettre du 19 février 2013, la compagnie a répondu le 20 février 2013 qu'elle n'avait pas acheté de roche phosphatée à l'OCP.

À ce jour, c'est la première et seule fois que Tripoliven a répondu à WSRW. Les lettres précédentes sur le même sujet, datées du 3 juin 2008, 25 novembre 2010 et le 12 décembre 2011 sont restées sans réponse.

WSRW a contacté la compagnie de nouveau le 24 avril 2014, demandant si elle pouvait confirmer qu'au moins cinq chargements de roche de phosphate du Sahara Occidental avaient été livrés à Tripoliven au cours de 2012 et 2013, puisque ces résultats de recherche allaient à l'encontre de la déclaration de Tripoliven de ne pas importer de l'OCP. Mais la lettre est encore une fois restée sans réponse. Les méls ultérieurs du 2 mai et 3 juin 2014 sont également restés sans réponse.

En août 2014, Tripoliven a admis avoir importé de la mine de Bou Craa au Sahara Occidental occupé sur le site d'investigation vénézuélien Armando.info<sup>53</sup> WSRW a à nouveau contacté Tripoliven en février 2015, demandant pourquoi la compagnie avait choisi de nier ses importations en provenance du Sahara Occidental, ainsi que la confirmation de l'importation de juillet 2014. Encore une fois, aucune réponse n'a été reçue. Les copies des lettres de WSRW ont été envoyées au gouvernement vénézuélien.

Il est à noter que FMC Corp a déclaré en 2012 aux investisseurs que ni FMC Corp, ni FMC Foret, ni aucune de ses filiales n'achetait des phosphates d'aucune source, incluant donc le Sahara Occidental.<sup>54</sup> Cette déclaration a également été adressée à d'autres investisseurs. Pourtant, FMC a maintenu sa participation de 33,33% dans la filiale Tripoliven, qui non seulement importe des phosphates, mais qui de plus proviennent du Sahara Occidental. WSRW a à nouveau le 4 mai 2014.<sup>55</sup> interrogé FMC Corp sur les achats de Tripoliven. FMC Corp a répondu le 13 mai 2014 qu'elle « n'a pas une participation majoritaire dans Tripoliven » et qu'elle avait « officiellement demandé que les gestionnaires de Tripoliven répondent ».<sup>56</sup>

# L'IMPORTATION INDIENNE

En mars 2014, WSRW a observé un seul envoi vers l'Inde, déchargé au port Tuticorin. Depuis des années, une expédition arrive chaque année à Tuticorin.

WSRW n'a pas encore été en mesure d'identifier l'entreprise responsable, mais a au cours de l'année identifié deux receveurs potentiels. L'un est Greenstar Fertilizers Ltd, un fabricant et distributeur d'engrais, qui produit ses engrais dans le Tamil Nadu, recevant sa matière première à Tuticorin.<sup>57</sup> L'autre est Southern Petrochemical Industries Corporation Ltd (SPIC), une entreprise pétrochimique dont la production d'engrais est la compétence de base. SPIC a son siège à Chennai, Tamil Nadu, en Inde et est coté à la Bourse de Bombay et à la Bourse nationale de l'Inde.<sup>58</sup> The firm's phosphate business is located at Tuticorin.<sup>59</sup>

WSRW a contacté les deux compagnies début février 2015. Aucune réponse n'a été reçue.

Aucune autre compagnie de production d'engrais ne semblent être en mesure d'importer à Tuticorin, autre que les deux mentionnées ci-dessus.

Deux autres importateurs d'engrais indiens ont été impliqués dans ce commerce - mais WSRW doute qu'ils soient impliqués dans l'expédition de 2014, en raison de leur absence à Tuticorin. L'un est une joint-venture de l'OCP en Inde, la Paradeep Phosphates Limited (PPL). Paradeep Phosphates Limited est possédée conjointement par le Groupe indien Adventz, et le Groupe marocain OCP, à travers Zuari Maroc Phosphates Ltd (ZMPL). ZMPL détient 80,45% des parts de PPL, qui produit et commercialise des engrais, des produits chimiques et des sous-produits.<sup>61</sup> Paradeep semble avoir acheté une cargaison de phosphates sahraouis en 2011/2012.<sup>62</sup>

La dernière l'importation connue du territoire occupé pour l'autre ex-importateur Tata Chemicals a eu lieu en 2006.

WSRW a contacté Paradeep et Tata Chemicals sur leurs importations antérieures, mais ils n'ont pas répondu.

# LES COMPAGNIES DÉSENGAGÉES

Certaines entreprises ont été auparavant identifiées comme importantes. En 2014, elles n'ont pas été impliquées dans le commerce, et WSRW ne pense pas qu'elles reprendront leurs achats.

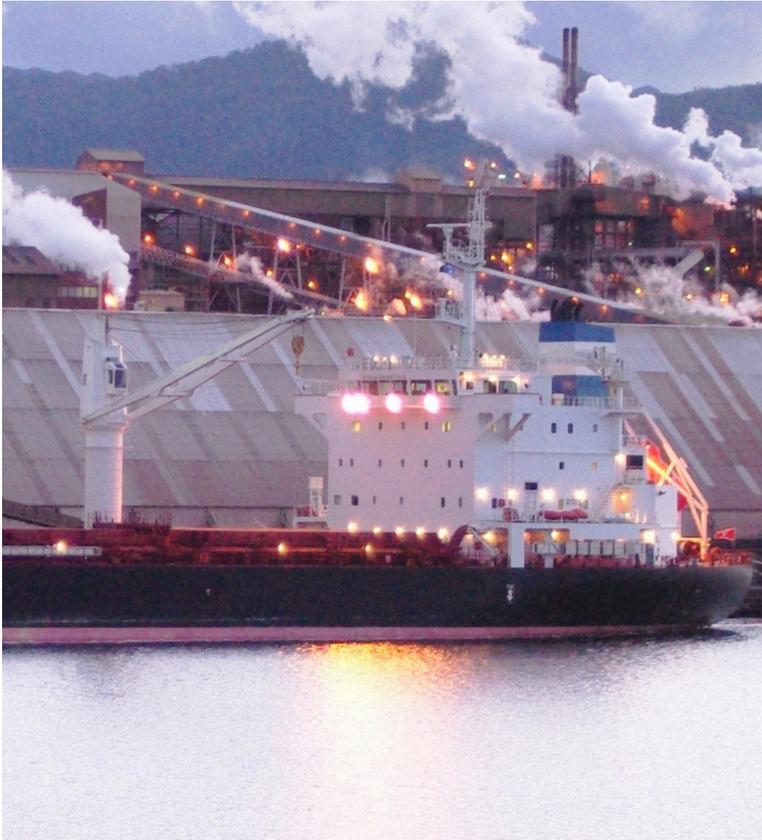
## BASF SE

(ALLEMAGNE/BELGIQUE)



BBASF a été l'un des principaux importateurs dans les années 1990. La dernière livraison connue a eu lieu en Belgique en 2008.<sup>63</sup>Le centre de durabilité de BASF était persuadé que cette importation ne violait pas le droit international, mais a confirmé à WSRW qu'il ne devrait pas s'attendre à d'autres importations : « Une partie de la demande de phosphate de BASF est couverte par le phosphate marocain délivré par l'Office Chérifien des Phosphates (OCP). L'OCP a été un fournisseur fiable de phosphate provenant des mines du Royaume du Maroc depuis plus de 20 ans. Au printemps 2008, l'OCP nous a contactés en raison d'une pénurie d'approvisionnement de la mine marocaine de laquelle BASF reçoit habituellement le phosphate. L'OCP a offert une commande de remplacement temporaire avec du phosphate de qualité alternative provenant d'une autre mine exploitée par l'OCP dans la région du Sahara Occidental, ce que nous avons accepté. À ce moment, il s'agissait d'une livraison de remplacement isolée provenant de ce territoire et nous ne nous attendons pas à ce qu'elle soit répétée ».<sup>64</sup>

BASF n'a a priori pas effectué d'importations depuis l'arrivée du vraquier Novigrad le 7 octobre 2008, ici observé en train de décharger du phosphate sahraoui au port de Gand en Belgique.



## IMPACT FERTILISERS PTY LTD

(AUSTRALIE/SUISSE)

L'importateur australien de phosphate Impact Fertilisers a importé des phosphates du Sahara Occidental, au moins de 2002 à 2013. L'entreprise a importé le minerai à Hobart, en Tasmanie. En 2010, la compagnie a été intégrée à Ameropa, une société privée suisse de commerce d'engrais. Les groupes de solidarité au Sahara Occidental d'Australie et de Suisse ont travaillé à pointer du doigt l'entreprise depuis de nombreuses années.

En 2013, Impact Fertilisers a annoncé qu'elle avait arrêté les importations en provenance du Sahara Occidental<sup>65</sup> WSRW n'a pas observé de chargement pour le compte de Impact Fertilisers depuis août 2012.

*Impact Fertilisers en Tasmanie n'a pas importé depuis l'arrivée de l'Alycia au port d'Hobart le 7 août 2012*

## MOSAIC CO

(USA)

Mosaic Company est basée dans le Minnesota, États-Unis, et cotée à la Bourse de New York. WSRW a confirmé 15 chargements venant du Sahara Occidental occupé pour Tampa, en Floride, États-Unis durant la période 2001-2009. Tampa abrite le siège de l'exploitation des phosphates de Mosaic ainsi que de nombreuses installations de production de phosphate de l'entreprise.

Le 25 août 2010, Mosaic a informé WSRW qu'elle avait reçu son dernier chargement de phosphate du Sahara Occidental, le 29 janvier 2009 et qu'elle « n'avait pas l'intention » d'importer de ce territoire à nouveau.<sup>66</sup> Mosaic a confirmé à son investisseur et actionnaire suédois Nordea qu'elle avait arrêté les importations. « Mosaic a maintenant révélé qu'ils avaient cessé leurs achats de phosphate du Sahara Occidental, ce qui a également été confirmé de source indépendante. La compagnie a reconnu les questions relatives aux droits humains induites dans l'importation de phosphate du Sahara Occidental », a écrit Nordea.<sup>67</sup>

## NIDERA URUGUAYA S.A.

(URUGUAY/PAYS-BAS)

La société uruguayenne Nidera Uruguay S.A., filiale de la compagnie commerciale néerlandaise Nidera NV, a reçu un navire contenant du minerai de phosphate provenant du Sahara Occidental en 2009.

WSRW a interrogé Nidera Uruguay à propos des informations recueillies sur le navire de 2009 dans une lettre du 21 Juin 2010.<sup>68</sup> Comme aucune réponse n'a été reçue, de nouvelles lettres ont été envoyées à la société parente aux Pays-Bas en octobre 2011. L'issue de la correspondance qui a suivi avec Nidera, a été une déclaration de l'entreprise soulignant que « Si notre filiale en Uruguay a de nouveau besoin d'importer du minerai de phosphate à l'avenir, le sujet qui est maintenant porté à notre attention est quelque chose que nous allons définitivement prendre en considération ». La compagnie a en même temps déclaré que sa filiale en Uruguay n'avait pas reçu de minerai de phosphate du Sahara Occidental au cours des années 2007, 2008, 2010, 2011.<sup>69</sup>



## YARA INTERNATIONAL ASA (NORVÈGE)

Yara est le premier fournisseur mondial d'engrais minéraux. Il était un grand importateur de phosphate du Sahara Occidental dans le passé, mais a depuis décidé de ne plus acheter les phosphates du Sahara Occidental. Le motif principal de cette décision est que le gouvernement norvégien incite les entreprises norvégiennes à ne pas commercer avec les produits du Sahara Occidental, en raison de préoccupations de droit international. La société a aujourd'hui une politique d'importation ou de commerce de phosphate provenant uniquement du Maroc, et non des mines de Bou Craa.

«Nous espérons que le pays sera libéré, et que la population profitera ensuite du fait que nous recevrons rapidement leurs phosphates », a affirmé Bente Slaatten, responsable en chef de la communication.<sup>70</sup>

*Les dernières importations de Yara ont eu lieu en 2008, sur ce navire. Ici, le navire est sur le point d'accoster à Herøya, en Norvège afin de décharger*

# LES CABINETS JURIDIQUES DE LOBBYING

Pour défendre leurs importations de phosphate du Sahara Occidental, plusieurs entreprises font référence à deux avis juridiques de différents cabinets juridiques retenus par l'OCP.

Ces avis juridiques sont systématiquement utilisés par les importateurs de phosphate internationaux vis-à-vis des actionnaires pour légitimer leurs importations. Les analyses confidentielles sont dites établir que les populations locales bénéficient du commerce. Cependant, les populations locales - les propriétaires des phosphates - ne sont elles-mêmes pas autorisées à voir ces avis, et sont donc incapables d'en évaluer la véracité. Il est ainsi impossible aux Sahraouis d'en interroger les termes de référence, la méthodologie ou les résultats.

Comme les avis auraient conclu légitime l'exploitation par le Maroc des ressources du peuple sahraoui, WSRW pense qu'il n'y a pas de raison de les cacher aux Sahraouis.

Trois cabinets juridiques internationaux de lobbying sont derrière ces avis non divulgués.

Covington & Burling LLP est un cabinet juridique international avec des bureaux en Europe, Etats-Unis et Chine, qui conseille les multinationales. L'OCP est parmi ses clients.

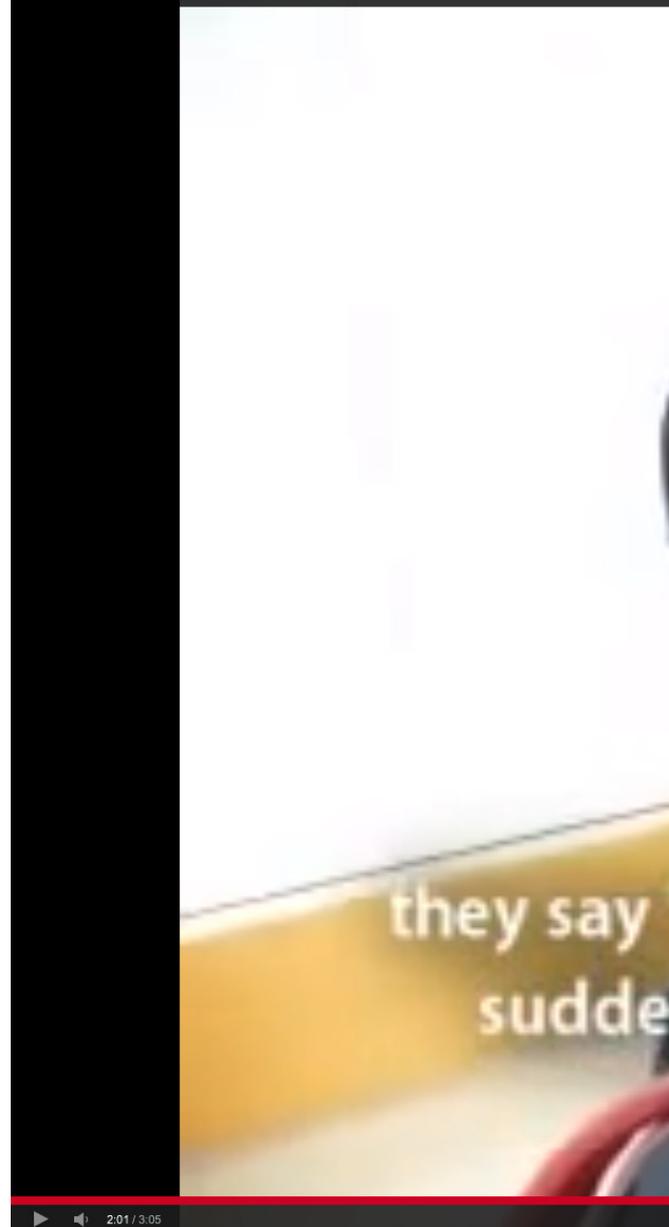
Tant l'importateur belge BASF que l'importateur espagnol FMC Foret se réfère à l'avis juridique de Covington & Burling pour l'OCP, mais ne veulent pas divulguer le rapport. BASF a, en novembre 2008, enjoint WSRW à contacter Covington & Burling pour toutes questions. WSRW avait contacté l'entreprise en février 2008, sans recevoir aucune réponse. Contacté par téléphone pour demander un rendez-vous, Covington & Burling a répondu « nous ne collaborerons pas du tout avec vous sur aucun sujet. Vous n'êtes pas notre client, et selon ce que nous savons vous n'avez aucun intérêt ni participation dans notre cabinet. »<sup>71</sup>

Il est à noter que Covington & Burling voyage autour du monde pour défendre le commerce comme éthique auprès des actionnaires qui recherchent à désinvestir de l'une des entreprises qui importent du phosphate du Sahara Occidental.<sup>72</sup>

Plus récemment, le cabinet d'avocats DLA Piper a fait équipe avec la société Palacio y Asociados pour fournir à l'OCP un autre avis juridique justifiant leur commerce. Sur la base des déclarations des entreprises importatrices, ce second avis semble suivre l'analyse de l'avis de Covington & Burling, citant les avantages potentiels sur la « population locale » comme validation à l'exploitation et à du commerce ultérieur.

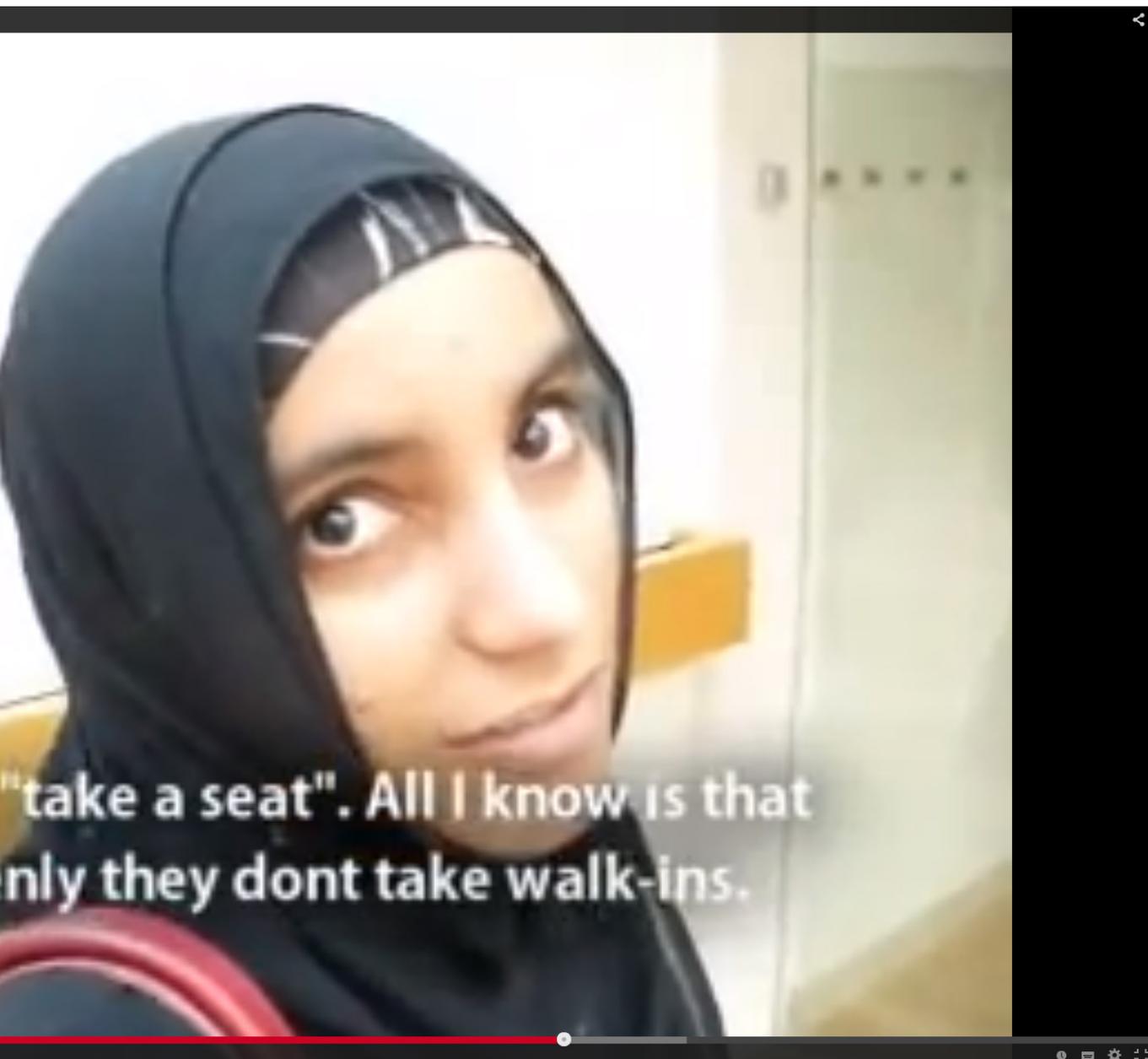
DLA Piper est un cabinet juridique international qui compte des bureaux dans 30 pays à travers les Amériques, l'Asie-Pacifique, l'Europe et le Moyen-Orient. Palacio y Asociados est dirigé par l'ancienne ministre espagnole aux Affaires étrangères et

Senia vs. Phosphate plunder lawyers -Part 1



ancienne députée européenne Ana Palacio, et possède des bureaux à Madrid, Bruxelles et Washington.

WSRW a contacté les deux entreprises pour leur demander de partager leur avis juridique avec le peuple sahraoui. DLA Piper a répondu qu'il ne pouvait pas partager l'avis « écrit pour le bénéfice de Phosphates de Boucraa SA, et sa holding, l'Office Chérifien des Phosphates SA » en raison du privilège juridique de confidentialité.<sup>74</sup> Ana Palacio, chef de Palacio y Asociados, a répondu pour exprimer son désaccord avec l'analyse de WSRW et également cité la confidentialité.<sup>75</sup> WSRW a demandé à DLA Piper et à Palacio y Asociados si leur client renoncerait à la confidentialité.



Une jeune étudiante sahraouie venant des camps de réfugiés, Senia Aberahman, a essayé en 2009 de rencontrer Covington & Burling parce qu'elle ne comprenait pas comment le cabinet pouvait conclure que son peuple profitait du commerce du phosphate. Toutes les preuves à sa disposition suggéraient le contraire. Abderahman a mis en ligne sur youtube les vidéos de ses tentatives pour rencontrer le cabinet juridique. En 2013, une entité appelée « OCP Maroc » a essayé de faire retirer les vidéos de YouTube. Au cours des deux dernières années, Abderahman a demandé à sept reprises à l'OCP des précisions et une copie des avis juridiques cités par les entreprises d'importation de phosphate, s'adressant à la fois au le directeur du marketing et au bureau du chef de la direction. L'OCP ne lui a jamais répondu.<sup>73</sup>

# RECOMMANDATIONS

## **AU GOUVERNEMENT DU MAROC :**

De respecter le droit international et mettre fin immédiatement à la production et aux exportations de phosphate du Sahara Occidental occupé jusqu'à ce qu'une solution ait été trouvée au conflit.

De respecter le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental, à travers la coopération avec les Nations Unies pour un référendum pour le peuple du territoire.

De dédommager le peuple sahraoui pour les bénéfices que le Maroc a perçu des ventes de minerai de phosphate provenant du territoire occupé illégalement.

## **TAUX ACHETEURS DES PHOSPHATES DE LA MINE DE BOU CRAA :**

D'arrêter tous les achats des phosphates illégalement exportés du Sahara Occidental occupé.

## **AUX INVESTISSEURS :**

D'interpeller les compagnies citées, et de désinvestir tant que rien n'est fait pour stopper les achats.

## **À COVINGTON & BURLING, DLA PIPER, KPMG ET PALACIO Y ASOCIADOS :**

De publier tous les rapports rédigés pour l'OCP qui déclarent justifier les activités de l'OCP au Sahara Occidental occupé, et l'exportation illégale des phosphates sahraouis.

De s'abstenir de défendre le pillage du territoire par le Maroc par l'arrêt des engagements dans lu but de légitimer le maintien du pillage.

## **AUX NATIONS UNIES :**

De créer une administration des Nations Unies pour surveiller ou du moins gérer les ressources et les revenus émanant des ressources naturelles du Sahara Occidental en attendant l'autodétermination du peuple sahraoui.

# NOTES

1. CIJ, Avis consultatif, 16 oct 1975, Sahara Occidental, Paragraphe 162, <http://www.icj-cij.org/docket/index.php?sum=323&pl=3&p2=4&case=61&p3=5&lang=fr>

2. Bureau juridique de l'ONU, S/2002/161, Lettre du 29 janvier 2002 du secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, le conseiller juridique, au président du Conseil de Sécurité, <http://daccess-ods.un.org/TMP/860225.930809975.html>

3. OCP SA, Prospectus - 17 April 2014, p.79.

4. Ibid.

5. Ibid, p.95.

6. Ibid, p.81.

7. Ibid, p.110.

8. <http://www.ocpgroup.ma/en/group/global-presence/subsidiaries/phosboucraa>

9. OCP SA, ibid, p.25.

10. WSRW.org, 25.11.2014, Le Maroc admet utiliser les ressources sahraouies à des fins politiques, <http://www.wsrw.org/allix3072>

11. AP Funds, 30.09.2013, Swedish AP Funds exclude four companies accused of contravening international conventions, <http://www.ap4.se/etikradet/Etikradet.aspx?id=1094>

12. Danica Pensjon, 17 dec 2010, Ekskluderte selskaper [http://www.wsrw.org/files/dated/2010-12-18/danica\\_webpage\\_17.12.2010.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2010-12-18/danica_webpage_17.12.2010.pdf)
13. WSRW.org, 01.12.2014, Agrium en liste noire des investisseurs pour ses imports du Sahara, <http://www.wsrw.org/all1x3088>
14. Council on Ethics of The Government Pension Fund - Global, Recommendation, 15 nov 2010, [http://www.regjeringen.no/pages/36470734/Rec\\_phospahte\\_ENG.pdf](http://www.regjeringen.no/pages/36470734/Rec_phospahte_ENG.pdf)
15. Fonds de Compensation commun au régime général de pension (FDC), FDC Exclusion List as of 15 November 2014, [http://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Organisation/Liste\\_d\\_exclusion20141115.pdf](http://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Organisation/Liste_d_exclusion20141115.pdf)
16. Shelley, T. (2004), Endgame in the Western Sahara.
17. Hodges, T. (1983), Western Sahara, The Roots Of A Desert War.
18. France Libertés, Janvier 2003, Rapport : Mission Internationale d'Investigation au Sahara Occidental.
19. OCP SA, Ibid.
20. Ibid, p.79.
21. Ibid.
22. Ibid, p.95.
23. OCP, Phosboucraa <http://www.ocpgroup.ma/group/global-presence/subsidiaries/phosboucraa>
24. OCP, Phosboucraa: Investir dans l'avenir des phosphates dans la région du Sahara, janvier 2013, [http://www.ocpgroup.ma/sites/default/files/filiales/document/presentation\\_phosboucraa\\_fr.pdf](http://www.ocpgroup.ma/sites/default/files/filiales/document/presentation_phosboucraa_fr.pdf)
25. United States Geological Survey, 2013, Mineral Commodity Summary 2013, <http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/mcs/2013/mcs2013.pdf>
26. United States Geological Survey, 2013, Mineral Commodity Summary 2013, <http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/mcs/2013/mcs2013.pdf>
27. Ibid.
28. Agrium Inc, 26.09.2011, Agrium executes long-term rock agreement with OCP S.A., <https://www.agrium.com/news/1943.jsp>
29. Ibid.
30. The Tye, 14.10.2013, Canadian Agri-Business Linked to Moroccan conflict Mineral, <http://thetye.ca/News/2013/10/14/Canadian-AgriBusiness-Morocco/>
31. WSRW.org, 05.03.2015, réponse d'Agrium à WSRW, 11 fév 2015, <http://www.wsrw.org/a240x3179>
32. Ibid
33. WSRW.org, 04.03.2015, réponse d'EuroChem à WSRW, 28 mars 2014, <http://www.wsrw.org/a240x3175>
34. WSRW.org, 04.03.2015, lettre de WSRW à EuroChem, 5 fév 2015, <http://www.wsrw.org/a240x3174>, and WSRW.org, 13.09.2014, [http://www.wsrw.org/files/dated/2015-03-06/wsrw-eurochem\\_13.09.2014.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2015-03-06/wsrw-eurochem_13.09.2014.pdf)
35. PotashCorp, août 2014, Phosphate Rock from Western Sahara, [http://www.potashcorp.com/media/POT\\_Western\\_Sahara\\_08\\_04\\_2014.pdf](http://www.potashcorp.com/media/POT_Western_Sahara_08_04_2014.pdf)
36. WSRW.org, 04.03.2015, lettre WSRW à PotashCorp, 13 fév 2015, <http://www.wsrw.org/a240x3176>
37. lettre WSRW à PotashCorp, 13.02.2015, [http://www.wsrw.org/files/dated/2015-03-06/2015.02.13\\_wsrw-potashcorp.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2015-03-06/2015.02.13_wsrw-potashcorp.pdf)
38. US Securities and Exchange Commission, 8 March 2010, [http://www.getfilings.com/sec-filings/100308/Innophos-Holdings-Inc\\_10-K/](http://www.getfilings.com/sec-filings/100308/Innophos-Holdings-Inc_10-K/)
39. Innophos Holdings, Inc, Form 10-K, Filed 02/27/14 for the Period Ending 12/31/13, <http://files.shareholder.com/downloads/IPHS/Ox0xSI364099-14-6/1364099/filing.pdf>
40. WSRW.org, 04.03.2015, lettre WSRW à Innophos, 05.02.2015, <http://www.wsrw.org/a240x3173>
41. WSRW.org, 04.02.2015, Norway ethical council recommends exclusion of Innophos, <http://www.wsrw.org/a105x3138>
42. Cortell, Ballance Agri-Nutrients case study, <http://cortell.co.nz/case-studies/ballance-agri-nutrients>
43. Ballance Agri-Nutrients, About Ballance; timeline, <http://www.ballance.co.nz/about+ballance/history/timeline>
44. Ballance Agri-Nutrients, Annual Report 2007, [http://www.wsrw.org/files/dated/2009-02-09/ballance\\_ar\\_2007.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2009-02-09/ballance_ar_2007.pdf)
45. WSRW.org, 03.07.2008, Ballance Agri-Nutrients into politics, <http://www.wsrw.org/a128x773>
46. WSRW.org, 05.03.2015, lettre Ballance Agri-Nutrients à WSRW, 06.05.2014, <http://www.wsrw.org/a228x3180>
47. WSRW.org, 05.03.2015, lettre WSRW à Ravensdown, 06.02.2015, <http://www.wsrw.org/a240x3177>
48. Lettre de WSRW à Ravensdown, 04.05.2014 et réponse de la compagnie le 3.06.14 <http://www.wsrw.org/a105x2906>
49. Monomeros, [http://www.monomeros.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=6&Itemid=55](http://www.monomeros.com/index.php?option=com_content&view=article&id=6&Itemid=55)
50. WSRW.org, 04.03.2015, réponse de Incitec Pivot à WSRW, 13 fév 2015, <http://www.wsrw.org/a240x3172>
51. Tripoliven, La compagnie, <http://www.tripoliven.com/company.htm>, Consulté en ligne le 22 avril 2014. FMC Foret, une filiale en propriété exclusive de l'entreprise chimique américaine FMC Corporation, importait des phosphates pour son usine de Huelva en Espagne depuis quatre décennies, quand ils ont fermé l'usine et arrêté les importations en 2010. Pourtant, FMC Corp possède encore pendant de nombreuses années 33,33% des parts de Tripoliven. C'est encore le cas du 13 mai 2014 (Lettre de FMC Corp à WSRW, [http://www.wsrw.org/files/dated/2014-05-15/fmc\\_corp-wsrw\\_13.05.2014.jpg](http://www.wsrw.org/files/dated/2014-05-15/fmc_corp-wsrw_13.05.2014.jpg)).
52. La Revista Minera, 27.12.2010, Irán y empresa Tripoliven interesados en Roca Fosfática producida en Fosfasuroeste, <http://revistaminera.wordpress.com/2010/12/27/iran-y-empresa-tripoliven-interesados-en-roca-fosfatica-producida-en-fosfasuroeste/>
53. Armando.org, 10.08.2014, Venezuela hace lo contrario de lo que dice en el Sáhara Occidental, [http://www.armando.info/sitio/index.php?id=i7&tx\\_ttnews%5Btt\\_news%5D=92&cHash=94c54b829ce00b549c547528ee7bd99a](http://www.armando.info/sitio/index.php?id=i7&tx_ttnews%5Btt_news%5D=92&cHash=94c54b829ce00b549c547528ee7bd99a)
54. Letter from Council on Ethics to the Norwegian Ministry of Finance, 31 August 2012, Recommendation to revoke the exclusion of FMC Corporation from the Government Pension Fund Global's investment universe [http://www.regjeringen.no/upload/FIN/etikkl/2013/fmc\\_eng.pdf](http://www.regjeringen.no/upload/FIN/etikkl/2013/fmc_eng.pdf). Voir aussi, WSRW.org, 11.01.2013, FMC: «Ni nous ni nos filiales n'importons du Sahara Occidental », <http://www.wsrw.org/all1x2548>
55. Lettre de WSRW à FMC Corp, 04.05.2014, [http://www.wsrw.org/files/dated/2014-05-04/wsrw-fmc\\_04.05.2014.jpg](http://www.wsrw.org/files/dated/2014-05-04/wsrw-fmc_04.05.2014.jpg)
56. Lettre de FMC Corp à WSRW, 13.05.2014, [http://www.wsrw.org/files/dated/2014-05-15/fmc\\_corp-wsrw\\_13.05.2014.jpg](http://www.wsrw.org/files/dated/2014-05-15/fmc_corp-wsrw_13.05.2014.jpg)
57. Greenstar Fertilizers, <http://www.greenstarfertilizers.com>
58. SPIC, <http://spic.in/>
59. Acid Plant Database, Southern Petrochemical Industries Corporation (SPIC), 04.11.2011, <http://www.sulphuric-acid.com/sulphuric-acid-on-the-web/acid%20plants/SPIC%20-%20Tuticorin.htm>
60. OCP SA, Ibid, p.22
61. Paradeep Phosphates Limited, [http://www.paradeepphosphates.com/index.php/page-news-choice-content\\_show-title-share](http://www.paradeepphosphates.com/index.php/page-news-choice-content_show-title-share)
62. WSRW.org, 04.03.2015, Paradeep with a suspicious purchase in 2011/2012, <http://www.wsrw.org/a228x3165>
63. WSRW.org, 09.10.2008, La Belgique impliquée dans le commerce illégal de phosphate, <http://www.wsrw.org/a139x896>
64. Lettre de BASF à WSRW, 30.10.2008, [http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/basf\\_wsrw\\_30.10.2008.jpg](http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/basf_wsrw_30.10.2008.jpg)
65. WSRW.org, 21.10.2013, Impact Fertilizers halts phosphate imports from occupied Sahara, <http://www.wsrw.org/a106x2686>
66. WSRW.org, 26.08.2010, Mosaic n'importe plus de phosphate du Sahara Occidental, <http://www.wsrw.org/a198x1573>
67. Nordea, Responsible Investment & Governance, Semi-Annual Report 2010, [http://www.nordeainvest.dk/sitemod/upload/Root/www\\_nordeainvest\\_dk/PDF/RIG\\_reports/RIG\\_Semiannual\\_2010.pdf](http://www.nordeainvest.dk/sitemod/upload/Root/www_nordeainvest_dk/PDF/RIG_reports/RIG_Semiannual_2010.pdf)
68. Lettre de WSRW à Nidera, 21.06.2010, [http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/wsrw-nidera\\_21.06.2010.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/wsrw-nidera_21.06.2010.pdf)
69. WSRW.org, 08.04.2012, Aucune importation de Nidera en Uruguay depuis 2009, <http://www.wsrw.org/a216x2281>
70. Une entreprise d'engrais « espère la libération du Sahara Occidental », 05.02.2009, <http://www.wsrw.org/a143x1069>
71. WSRW.org, 24.11.2008, Le cabinet juridique américain refuse le dialogue, <http://www.wsrw.org/a139x951>
72. WSRW.org, 08.12.2011, Un cabinet de juriste américain continue son lobby pro-occupation, <http://www.wsrw.org/a207x2194>
73. WSRW.org, 04.03.2015, OCP refuses to respond to Saharawi refugee, <http://www.wsrw.org/a105x3169>
74. WSRW.org, 06.03.2015, correspondance WSRW - DLA Piper, <http://www.wsrw.org/a240x3182>
75. WSRW.org, 06.03.2015, WSRW correspondance with Palacio y Asociados, February 2015, <http://www.wsrw.org/a240x3181>

# ANNEXE : LES CARGAISONS 2014

L'heure de départ est dans certains cas inexacte. Cela donne pour certains envois un voyage inhabituellement long. Ces inexactitudes proviennent généralement des longs délais d'attente des navires lors du chargement au port de El Aaiun .

Navire	Départ	Destination	Arrivée	Remarque
SEXTA	14/01/2014	Barranquilla, Colombie (Monomeros)	Approx. 15/02/2014	Malte IMO # 9165695 MMSI 229558000 18,367 DWT
USOLIE	15/01/2014	Klaipeda, Lituanie (Lifosa AB)	Approx. 27/01/2014	Libéria IMO # 8800315 MMSI 636015477 68,788 DWT
FREDERIKE SELMER	22/01/2014	Tauranga, Nouvelle-Zélande (Ballance Agri-Nutrients Ltd.)	Approx. 04/03/2014	Îles Marshall IMO # 9434711 MMSI 538090377 56,847 DWT
ALCYONE	Approx. 12/01/2014	Lyttelton/Napier, Nouvelle-Zélande (Ravensdown Ltd.)	Approx. 25/04/2014	Grèce IMO # 92377113 MMSI 240954000 50,316 DWT
EUROSUN	Approx. 02/02/2014	Portland/Geelong, Australie (Incitec Pivot Ltd.)	16/03/2014	Libéria IMO # 9546227 MMSI 636015312 33,774 DWT
SPRING SUNRISE	14/02/2014	Klaipeda, Lituanie (Lifosa AB)	25/02/2014	Hong Kong IMO # 9628037 MMSI 477464700 46,947 DWT
ALTAI	13/02/2014	Barranquilla, Colombie (Monomeros)	26/03/2014	Libéria IMO # 9214264 MMSI 636015482 18,320 DWT
ENY	09/03/2014	Tauranga/Napier, Nouvelle-Zélande (Ballance Agri-Nutrients Ltd.)	17/04/2014	Îles Marshall IMO # 9382695 MMSI 538005101 53,525 DWT
CORAL QUEEN	18/03/2014	Coatzacoalcos, Mexique (Innophos LLC)	04/04/2014	Panama IMO # 9524023 MMSI 373298000 56,174 DWT
CARDINAL	22/03/2014	Tuticorin, Inde (unknown)	Approx. 23/04/2014	Îles Marshall IMO # 9274575 MMSI 538002349 55,408 DWT
IRON KOVDOR	06/04/2014	Klaipeda, Lituanie (Lifosa AB)	16/04/2014	Libéria IMO # 9168465 MMSI 636015525 72,474 DWT
NEO	12/04/2014	Vancouver, Canada (Agrimium Inc.)	15/05/2014	Panama IMO # 9520948 MMSI 351275000 58,110 DWT

AGIA VALENTINI	18/04/2014	Klaipeda, Lithuanie (Lifosa AB)	27/04/2014	Cyprus IMO # 9464895 MMSI 212398000 43,846 DWT
OLYMPUS	28/04/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	08/06/2014	Bahamas IMO # 9616541 MMSI 311000117 57,374 DWT
WESTERN FEDORA	30/04/2014	Portland, Australie (Incitec Pivot Ltd.)	10/06/2014	Cyprus IMO # 9609689 MMSI 210239000 37,000 DWT
EMWIKI NAREE	03/05/2014	Barranquilla, Colombie (Monomeros)	14/05/2014	Thailand IMO # 9127083 MMSI 567048000 18,462 DWT
BARGARA	09/05/2014	Geismar, USA (Potash Corporation)	25/05/2014	Malte IMO # 9261360 MMSI 256599000 40,437 DWT
ULTRA SASKATOON	14/05/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	13/05/2014	Panama IMO # 9448229 MMSI 373483000 61,470 DWT
GENCO HUNTER	15/05/2014	Coatzacoalcos, Mexique (Mexique) Innophos LLC	01/06/2014	IMO # 9368871 MMSI 538002980 57,982 DWT
Q IOANARI	21/05/2014	Klaipeda, Lithuanie (Lifosa AB)	01/06/2014	Îles Marshall IMO # 9586344 MMSI 538004288 44,625 DWT
HOUYU	07/06/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	06/07/2014	Panama IMO # 9482201 MMSI 370351000 55,471 DWT
ULTRA REGINA	18/06/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	22/07/2014	Panama IMO # 9667435 MMSI 352057000 61,424 DWT
MAGIC	20/06/2014	Lyttelton/Napier, Nouvelle-Zélande (Ravensdown Ltd)	01/08/2014	Libéria IMO # 9403073 MMSI 636091615 58,570 DWT
ULUSOY II	Approx. 22/06/2014	Klaipeda, Lithuanie (Lifosa AB)	05/07/2014	Turkey IMO # 9586411 MMSI 271042566 79,422 DWT
OCCITAN STAR	26/06/2014	Barranquilla, Colombie (Monomeros)	14/07/2014	Bahamas IMO # 9255191 MMSI 311291000 17,944 DWT
NAVIOS CELESTIAL	07/07/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	Approx. 08/08/2014	Panama IMO # 9496226 MMSI 351335000 58,063 DWT

SHI LONG LING	Approx. 08/07/2014	Puerto Cabello, Venezuela (Tripoliven)	26/07/2014	China IMO # 9712060 MMSI 414772000 34,650 DWT
ULTRA GUJARAT	15/07/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	16/08/2014	Libéria IMO # 9476927 MMSI 636015559 61,671 DWT
KANG HONG	28/07/2014	Tauranga, Nouvelle-Zélande (Ballance Agri-Nutrients Ltd.)	06/09/2014	Hong Kong IMO # 9323558 MMSI 477995400 55,589 DWT
ULTRA CORY	02/08/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	02/09/2014	Panama IMO # 9675743 MMSI 357330000 61,442 DWT
EFROSSINI	05/08/2014	Geismar, USA (Potash Corporation)		Cyprus IMO # 9618020 MMSI 209785000 75,003 DWT
THOR FEARLESS	22/08/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	23/09/2014	Singapore IMO# 9317341 MMSI 566969000 54,881 DWT
BERNINA	27/08/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	29/09/2014	Suisse IMO # 9423580 MMSI 269064000
CHOLLADA NAREE	30/08/2014	Barranquilla, Colombie (Monomeros)	11/09/2014	Thailand IMO # 9127069 MMSI 567035000
USOLIE	05/09/2014	Klaipeda, Lithuanie (Lifosa AB)	18/09/2014	Panama IMO # 8800315 MMSI 636015477 68,788 DWT
DORIC VICTORY	09/09/2014	Geelong/Portland, Australie (Incitec Pivot Ltd.)	22/10/2014	Grèce IMO # 9425887 MMSI 241013000 58,091 DWT
DUBAI GALACTIC	24/09/2014	Napier/Otago, Nouvelle-Zélande (Ravensdown Ltd.)	23/11/2014	Panama IMO # 9380752 MMSI 354422000 55,418 DWT
JOSCO DEZHOU	28/09/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	31/10/2014	Hong Kong IMO # 9683439 MMSI 477686800 61,657 DWT
DANHIL	30/09/2014	Geismar, USA (Potash Corporation)	18/10/2014	Panama IMO # 9632959 MMSI 636015908 81,354 DWT
GENCO OCEAN	01/11/2014	Barranquilla, Colombie (Monomeros)	20/11/2014	Libéria IMO # 9450739 MMSI 636014783 34,403 DWT

OLYMPUS	07/11/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	02/12/2014	Bahamas IMO # 9616541 MMSI 311000117 57,374 DWT
KOUJU LILY	09/11/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	24/12/2014	Panama IMO # 9552329 MMSI 373221000 58,872 DWT
INDIGO SPERA	14/11/2014	Coatzacoalcos, Mexique (Innophos LLC)	Approx. 29/11/2014	Panama IMO # 95145262 MMSI 371313000 56,121 DWT
NEUTRINO	19/11/2014	Vancouver, Canada (Agrium Inc.)	28/12/2014	Îles Marshall IMO # 9640619 MMSI 538004586 58,612 DWT

**“En revanche, la Cour conclut que les éléments et renseignements portés à sa connaissance n'établissent l'existence d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara Occidental d'une part, le Royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part. La Cour n'a donc pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale de Nations Unies quant à la décolonisation du Sahara Occidental et en particulier l'application du principe d'autodétermination grâce à l'expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire.”**

Cour Internationale de Justice, le 16 octobre 1975